

Demande de subvention à formuler sur NET-Entreprises – Compte Entreprise Consulter le tuto

SUBVENTIONS PRÉVENTION DES RISQUES ERGONOMIQUES (TMS)

Subventions prévention des risques ergonomiques (TMS) : procédure particulière Pour toutes les entreprises, quel que soit leur effectif, ainsi que les travailleurs indépendants cotisants à L'assurance volontaire individuelle AT/MP :

1. Actions de prévention formations, diagnostic et liste des équipements suivants : Équipements de transfert : Lève-personnes sur rails (en H) pour les établissements de soins, potences de levage fixes, portiques et ponts roulants... Équipements roulants : Transpalettes électriques, tracteurs pousseurs, timons électriques, roues motorisées... Plans de travail réglables en hauteur : Tables élévatrices motorisées, plateformes à maçonner, recettes à matériaux.

2. Actions de sensibilisation aux facteurs de risques ergonomiques.

3. Aménagements de postes de travail dans le cadre d'une démarche de Prévention de la désinsertion professionnelle (PDP).

4. Prise en charge des frais de personnel de prévention du risque TMS

SUBVENTIONS RÉGIONALES BRETAGNE

Subventions réservées aux entreprises du régime général (sauf organismes de la fonction publique) avec un effectif compris entre 1 et 49 salariés :

Risque exposition radon Entreprises éligibles : Tous secteurs d'activité Prestation subventionnée : Dépistage initial Équipements subventionnés : Identification des voies d'entrée, de propagation, de concentration du radon, préconisations techniques hiérarchisées... Construction neuve : Système de dépressurisation du sol ; Construction sur vide sanitaire ; Ventilation du vide sanitaire ; Ventilation double flux ; Membrane anti-radon... Locaux existants (travaux complexes) : Améliorer l'étanchéité de l'interface avec le sol, améliorer le renouvellement d'air, ventilation du soubassement, modifier le gradient de pression sol/bâtiment

Locaux + sûrs Entreprises éligibles : Tous secteurs d'activité Équipements subventionnés : Protections collectives contre les chutes de hauteur et/ou accès sécurisé ; Circulation extérieure et séparation flux. ; Éclairage naturel : Absorption acoustique des locaux de travail (hors locaux administratifs).

Livraison + sûre Équipements/formations subventionnés : Entreprises de transport de marchandises ; Equipement/dispositif permettant de sécuriser les opérations de chargement/déchargement, et formation adaptée. ; Aménagement ou rénovation des lieux de travail supprimant ou réduisant le risque de chute ou tout autre risque identifié. ; Formation du dirigeant et accompagnement de l'entreprise par un consultant certifié APTRL. ; Entreprises d'accueil ; Aménagement ou rénovation des lieux de travail permettant de faciliter le cheminement des charges.

Subventions ci-dessous réservées aux entreprises du régime général (sauf organismes de la fonction publique) avec un effectif compris entre 1 et 49 salariés

RISQUES CHIMIQUES

Captage des fumées de diesel Entreprises éligibles : Tous secteurs d'activité Équipements subventionnés : Système de captage neuf ou rénovation test opacité (CCTVL ou PL) ; Système de captage neuf ou rénovation autres postes (sur rail, lèvres, enrouleur avec capteur fixé à l'échappement) ; Cabine en surpression (Exclue cabine sans apport d'air neuf) pour CCTPL Prestation subventionnée : Vérification des performances aérauliques et acoustiques des équipements financés Risques chimiques Formation - Accompagnement Entreprises éligibles : Tous secteurs d'activité Prestation subventionnée : Prestation 1 : Formation d'une personne ressource risques chimiques salariée de l'entreprise ; Prestation 2 : Réalisation de l'évaluation des risques chimiques dans l'établissement par un prestataire - Cette évaluation sera accompagnée d'un plan d'action coconstruit avec l'entreprise. Amiante Entreprises éligibles : Tous secteurs d'activité excepté entreprises certifiées (ou en cours de certification) pour les activités de confinement et de retrait d'amiante (dites de sous-section 3) par un organisme accrédité par le COFRAC. Équipements subventionnés : Aspirateur équipé d'un filtre à Très haute Efficacité (THE) doté d'un système de changement de sac en sécurité ; Dispositif de production et distribution d'air de qualité respirable ; Masque complet à adduction d'air ou à ventilation assistée type TM3P ; Unité mobile de décontamination porté, tracté ou autonome. Risque chimique équipements Entreprises éligibles : Tous secteurs d'activité Équipements subventionnés : Sorbonne de Laboratoire. ; Armoire ventilée de stockage. ; Fontaine de dégraissage biologique et fontaine lessivielle. ; Bac de rétention. ; Dispositif de brumisation pour abattage des poussières. ; Aspirateur de chantier (classe L - M ou H). ; Equipements complémentaires associés aux sorbonnes de laboratoire. Prestation subventionnée : Vérification des performances (aérauliques et acoustiques) des équipements pour le captage des vapeurs et aérosols.

Captage réseau haute dépression Entreprises éligibles : Tous secteurs d'activité Équipements subventionnés : Équipements d'un réseau haute dépression pour le captage des poussières sur outils portatifs ; Réseau collecteur de conduits pourvu de prises de raccordement. ; Centrale d'aspiration et de dépoussiérage. ; Machines portatives avec dispositifs de captage et pouvant être raccordées au réseau centralisé d'aspiration. ; Outils de nettoyage pouvant également être raccordés au réseau. ; Equipements complémentaires pour compensation d'air extrait. Prestation subventionnée : Vérification des performances aérauliques, acoustiques et de la conformité de la continuité électrique et de la mise à la terre des équipements financés.

Captage des fumées de soudage Entreprises éligibles : Tous secteurs d'activité Équipements subventionnés : Équipements ou Installations de captage localisé ; Réseaux ou groupes aspirants avec rejet des fumées à l'extérieur ; Installation pour l'introduction mécanique d'air réchauffé en période froide en compensation des débits extraits ; En option et uniquement en complément du financement d'installations de captage localisé : Dispositifs d'aide à la manipulation des équipements et de mise en position des pièces Prestation subventionnée : Vérification des performances aérauliques et acoustiques financée

Captage zone de préparation Entreprises éligibles : Tous secteurs d'activité Équipements subventionnés : Équipements de captage des vapeurs et aérosols lors d'opérations de nettoyage et ceux émis par les résines et mastics. ; Enceinte de préparation ventilées à flux vertical descendant (acquisition/rénovation) Ces enceintes ne doivent pas être utilisées pour la pulvérisation de produits de revêtements organiques (apprêts, peintures, vernis...). Prestation subventionnée : Vérification des performances aérauliques, acoustiques, de l'éclairage et de la conformité de la continuité électrique et de la mise à la terre des équipements financés. ; Formation à l'entretien et à la maintenance des équipements financés.

Captage prothésistes dentaires Entreprises éligibles : CTN A – Code risque 331BC Équipements subventionnés : Équipements d'une installation pour le captage des polluants dans l'activité de fabrication de prothèses dentaires. ; Acquisition ou rénovation (au choix) de : Dispositifs de captage localisés adaptés à chaque opération, ; Réseaux de transport des polluants, ; Dispositifs d'épuration, ; Outils de nettoyage pouvant être raccordés au réseau. Prestation subventionnée : Vérification des performances aérauliques, acoustiques, de l'éclairage et de la conformité de la continuité électrique et de la mise à la terre des équipements financés. ; Formation à l'entretien et à la maintenance des équipements financés.

Captage cabine de peinture Entreprises éligibles : Tous secteurs d'activité Équipements subventionnés : Équipements de captage des vapeurs et aérosols lors d'opérations de pulvérisation de produits liquides. ; Cabine à ventilation verticale ou horizontale (Acquisition/rénovation) : cabine fermée ou ouverte. ; Box ou laboratoire de préparation avec dispositif de captage localisé des vapeurs des produits préparés. ; Équipements de nettoyage automatique des outils, fermés et ventilés à son ouverture. ; Équipements complémentaires pour compensation d'air extrait. Prestation subventionnée : Vérification des performances aérauliques, acoustiques, de l'éclairage et de la conformité de la continuité électrique et de la mise à la terre des équipements financés. ; Formation à l'entretien et à la maintenance des équipements financés.

TOP BTP

Entreprises éligibles : Entreprises éligibles : CTN B sauf codes risques 455ZB, 753 CA, 753 CB et 911AA CTN G : Code risque 703AD - Constructeurs de Maisons Individuelles Équipements subventionnés : Échafaudages MDS de pied ou roulants ; Options : Remorque avec rack et/ou Escaliers d'accès pour échafaudage ; Protection trémies escaliers et d'ascenseurs ; Accès provisoires ; Passerelles d'accès, de franchissement ou de chargement/déchargement ; Quais de chargement/déchargement pour cheminement piéton ; Podium de lavage pour bennes à béton ; Plateformes de travail en hauteur (PIR- PIRL) ; Micro PEMP faible largeur (90cm) ; Plateformes d'accès et de travail aux prémurs ; Plateformes d'accès en fond de fouille ; Blindages légers manportables ; Garde-corps de blindage, pinces pour garde-corps de blindage ; Bungalows de chantiers mobiles et autonomes ; Coffrets électriques de chantier Formations subventionnées : Formation à l'accueil des nouveaux ; Formation Travaux en hauteur ; Formation à la coordination SPS Niveau 3 ; Formation à la coordination SPS sur les chantiers de maisons individuelles

CONSTRUCTEUR DE MAISONS INDIVIDUELLES

Entreprises éligibles : Lotisseurs aménageurs, constructeurs de maisons individuelles et aux maîtres d'oeuvre Principalement codes risque : 703AD – 742CE Équipements/prestations subventionnés : (70% du montant HT dans la limite de 2 200 € par opération) Mise en oeuvre d'un échafaudage périmétrique commun à plusieurs lots : ; Étude d'adéquation ; Amenée et repli ; Montage et démontage en sécurité par du personnel formé ; Vérification ; Mise à disposition d'un échafaudage périphérique à montage et démontage en sécurité commun a minima aux lots Gros-oeuvre, charpente et couverture

RISQUES PSYCHOSOCIAUX

Entreprises éligibles : Tous secteurs d'activité Prestations subventionnées : ; Prestation 1 : Diagnostic/repérage des facteurs de RPS, et accompagnement à l'élaboration du plan d'action ; Prestation 2 : Accompagnement par un consultant à la mise en oeuvre du plan d'action, au suivi et à l'évaluation des actions